

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE D'UNE MESURE DE COMPENSATION

- Pont sur la Saône à Trugny (21) -

Synthèse du suivi 2021



Décembre 2021



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE D'UNE MESURE DE COMPENSATION

Pont sur la Saône à Trugny (21)

Décembre 2021

Étude réalisée par :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LPO Bourgogne Franche-Comté - Comité territorial de Côte-d'Or
Espace Mennetrier - Allée Célestin Freinet - 21240 TALANT
03 80 56 27 02 / cote-dor@lpo.fr /https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr

Rédaction : Lucie ROBERT

Relecture : Matthieu ROBERT

Étude commandée par :



Conseil Départemental de la Côte-d'Or
53 Bis Rue de la Préfecture
21035 Dijon

SOMMAIRE

CONTEXTE.....	p.2
I Espèces concernées.....	p.2
II Accompagnement technique de la mise en œuvre.....	p.3
III Suivi de l'efficacité de la mesure et préconisations.....	p.4
III.1 Résultats du suivi.....	p.4
III.2 Préconisations au cours de la phase travaux.....	p.6
III.3 Préconisations concernant la poursuite des travaux.....	p.7
CONCLUSION	p.7
BIBLIOGRAPHIE.....	p.8

CONTEXTE

Dans le cadre de travaux réalisés sur le pont sur la Saône à Trugny (21), la LPO Bourgogne-Franche-Comté accompagne le Conseil Départemental de Côte-d'Or dans la mise en place d'une mesure de compensation.

Cette dernière intervient dans le cadre du respect de la réglementation concernant la protection d'espèces protégées. En effet, la présence et la nidification avérée du Moineau friquet sur l'ouvrage dans les années précédentes nécessitait la mise en place de cette mesure afin d'anticiper le risque de dérangement et impact direct causé par les travaux.

Le premier passage réalisé sur site a également permis de mettre en évidence la présence de plusieurs couples de Moineau domestique sur le pont.

La mesure de compensation a donc été adaptée en conséquence de cette découverte et a profité aux deux espèces.

I. Espèces concernées

➤ Le Moineau friquet

Le Moineau friquet est une espèce associée aux milieux agricoles dont les populations sont en très fort déclin ces dernières années à l'échelle nationale et régionale. Son statut de conservation est d'ailleurs considéré « En danger » (EN) sur les Listes Rouges des oiseaux nicheurs de France et de Bourgogne.

Il s'agit d'une espèce cavicole, nichant dans des cavités naturelles (arbres creux) ou artificielles (supports agricoles essentiellement, habitations plus occasionnellement) et dont le régime alimentaire est mixte (insectes, arachnides et graines).



Figure 1: Moineau friquet © K. Chapman

➤ Le Moineau domestique

Le Moineau domestique est une espèce très fortement liée à la présence de l'Homme, dont il profite de la proximité et des infrastructures. Il s'agit d'une espèce dont la population est beaucoup plus importante que celle du Moineau friquet (en région mais également au niveau national). Toutefois, il s'agit d'une espèce protégée par la loi et dont la population nationale connaît un léger déclin ces dernières années : -4,6 % entre 2011 et 2019 en France métropolitaine (*Fontaine et al., Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France, 2020*).

Il s'agit également d'une espèce cavicole à semi-cavicole, au régime alimentaire mixte.



Figure 2: Moineau domestique ©C.J.Sharp

II. Accompagnement technique de la mise en œuvre

➤ Type de niochirs

Profitant d'un programme de conservation en faveur de l'espèce en cours de réalisation dans le val de Saône, la LPO a mis gratuitement à disposition du Conseil départemental de Côte-d'Or des niochirs coloniaux expérimentaux, dans le cadre de cette mesure de compensation.

Il s'agit de niochirs comportant chacun 3 cavités de nidification ayant des trous d'envol de taille différente et pouvant convenir au Moineau friquet mais également au Moineau domestique (cf. *figure 3*).

Les trous d'envol sont définis et codés de la manière suivante :

- 28 mm → « . »
- 30 mm → « .. »
- 32 mm → « ... »



Figure 3 : Type de niochirs

➤ Localisation

Six niochirs ont été installés dans un premier temps (le 12 mars 2021) sur des endroits favorables à proximité du pont (assez proches pour être détectés par les oiseaux mais à quelques mètres minimum de la structure pour ne pas que les travaux occasionnent trop de dérangement).

Suite à la découverte d'au moins 6 couples de Moineau domestique lors de la première visite, 2 autres niochirs comportant également 3 cavités chacun ont été installés le 10 juin 2021.

Un total de 8 niochirs (24 cavités) a donc été installé le long de la ripisylve ou de bosquets proches au cours de la saison de reproduction 2021.

La localisation des niochirs est précisée sur la *figure 6*.



Figure 5 : Exemple de localisation d'un niochir de type vertical



Figure 4 : Exemple de localisation d'un niochir de type horizontal



Figure 6 : Localisation des 8 nichoirs installés en 2021

III. Suivi de l'efficacité de la mesure et préconisations

III.1 Résultats du suivi

➤ 1^{er} passage

Un passage a été réalisé en début de saison de nidification suite à l'installation des 6 premiers nichoirs : le **16 avril 2021**.

Ce premier passage a permis de détecter la présence :

- d'un couple de Moineau friquet, nicheur probable au sein d'un saule, assez éloigné de la structure du pont ;
- d'un individu de Moineau friquet à proximité du nichoir T1 mais sans visite ;
- d'un couple de Moineau friquet, visitant le nichoir T2 (cavité « ... »), où des brindilles sont visibles, indiquant une nidification probable de l'espèce ;
- d'un nid visité par un couple de Moineau domestique derrière un panneau de signalisation sur la partie latérale du pont (cf. figure 7) ;
- d'un nid visité par un couple de Moineau domestique au sein de la barre creuse de la passerelle d'accès métallique (cf. figure 8) ;
- de 2 couples de Moineau domestique, visitant la partie inférieure du pont en rive gauche laissant envisager une nidification possible ;

- de 2 couples de Moineau domestique en rive droite, sans que la présence de nids ne soit révélée.

Ce premier passage a donc permis de révéler l'occupation d'un nichoir par le Moineau friquet, de 2 nidifications du Moineau domestique sur la structure du pont et de la présence de 4 autres couples de Moineau domestique à proximité directe de celui-ci.



Figure 7 : Localisation d'un nid de Moineau domestique sur l'ouvrage. Le panneau concerné se situe sur la partie latérale du pont côté aval, entre la 1^{ère} et la 2^{ème} pile.



Figure 8 : Localisation d'un nid de Moineau domestique sur l'ouvrage.

➤ 2^{ème} passage

Un 2^{ème} passage a été réalisé le 25 mai 2021, au cours de la saison de reproduction.

Ce dernier a permis de révéler la présence de :

- un individu de Moineau friquet criant à proximité du nichoir T3 et dont des brindilles sont visibles à l'intérieur de la cavité « ... », laissant envisager une probable reproduction de l'espèce ;
 - un individu de Moineau friquet visitant la cavité « .. » du nichoir T2 où des brindilles dépassent.
- Lors du 1^{er} passage, il s'agissait de la cavité « ... » qui semblait être occupée ;

- un couple de Moineau domestique visitant la cavité « ... » du nichoir T2 (semblant occupée par le friquet lors du 1^{er} passage). Des brindilles sont toujours visibles. Cette observation semble illustrer une concurrence exercée entre les deux espèces, en faveur du Moineau domestique ;
- trois couples de Moineau domestique occupant leur nid, situé sur les poutres transversales métalliques, situées sous la structure du pont (difficilement repérables, nécessitant une observation depuis le bord de rive, au niveau du sol) ;
- au moins un couple de Moineau domestique présent proche du nichoir T5, où des brindilles sont visibles dans la cavité « ... », suggérant une nidification probable ;
- un mâle adulte perché sur la passerelle d'accès métallique et 3 jeunes non volants de Moineau domestique (observés dans le talus herbeux de la partie amont du pont). Cette observation est révélatrice d'une nidification certaine ;
- un couple de Moineau domestique toujours présent autour du nichoir T1 sans que ce dernier ne soit pour autant visité en présence de l'observateur ;
- l'occupation du nichoir T6 par la Mésange bleue. L'espèce étant assez territoriale, l'absence de présence des moineaux pourrait être expliquée par celle de la Mésange bleue.

Ce 2^{ème} passage met en évidence l'occupation probable ou certaine de 4 nichoirs sur 6 (T1, T2, T3 et T5) par les deux espèces de moineaux. La nidification probable ou certaine de 4 couples de Moineau domestique sur la structure du pont.

➤ 3^{ème} passage

Un 3^{ème} et dernier passage a été effectué le 21 juin 2021 et a été réalisé à l'aide d'un endoscope afin de visualiser l'intérieur des cavités sans nécessiter d'ouvrir le nichoir et donc de minimiser le dérangement.

Ce dernier a permis de révéler :

- des traces d'occupation dans le nichoir T1 (cavité « ... » et « .. » comportant des brindilles et des plumes, sans que des jeunes ou des œufs ne soient observés) ;
- des traces d'occupation dans le nichoir T6 (cavité « ... » et « .. » comportant des brindilles et des plumes, sans que des jeunes ou des œufs ne soient observés) ;
- des traces d'occupation dans le nichoir T4 (cavité « ... » comportant des brindilles et des plumes, sans que des jeunes ou des œufs ne soient observés) ;
- des traces d'occupation dans le nichoir T2 (cavité « ... » et « .. » comportant des brindilles et des plumes, sans que des jeunes ou des œufs ne soient observés mais où des adultes de Moineau domestique ont été observés à proximité) ;
- des traces d'occupation dans le nichoir T3 (cavité « ... » et « .. » comportant des brindilles et des plumes, sans que des jeunes ou des œufs ne soient observés mais où des adultes de Moineau domestique ont été observés à proximité).

Ce 3^{ème} et dernier passage permet de mettre en évidence des marqueurs d'occupation pour 5 des 8 nichoirs installés cette année. Ces indices sont des brindilles et plumes présents dans les cavités, correspondant à des nids de type « Moineau » (sans distinction possible entre les deux espèces). A noter que sur 5 de ces nichoirs visiblement occupés, 4 d'entre eux ont 2 cavités concernées par une probable nidification (cavités « ... » et « .. »).

Le tableau ci-dessous reprend les statuts de nidification observés à proximité du pont sur la Saône :

	Moineau domestique	Moineau friquet	Autres espèces	Non défini
Nichoir T1	Possible	-	-	Certaine
Nichoir T2	Probable	Probable	-	Certaine
Nichoir T3	-	Probable	-	Certaine
Nichoir T4	-	-	-	Certaine
Nichoir T5	Probable	-	-	-
Nichoir T6	-	-	Certaine (Mésange bleue)	-
Nichoir T7	-	-	-	-
Nichoir T8	-	-	-	-
Pont (partie latérale)	Certaine			
Pont (partie inférieure) - Nid n°1	Certaine			
Pont (partie inférieure) - Nid n°2	Certaine			
Pont (partie inférieure) - Nid n°3	Certaine			
Passerelle	Certaine			

III.2 Préconisation au cours de la phase travaux

A mesure des passages réalisés durant le suivi, la LPO a transmis ses observations et effectué des signalements auprès du Conseil Départemental de Côte-d'Or afin que ce dernier puisse effectuer le relai auprès des équipes travaux :

- un signalement concernant la présence de plusieurs nids sur la structure du pont et notamment derrière le panneau de signalisation et sur la passerelle d'accès ;
- un signalement concernant le probable manque de cavités de substitution suite au dérangement et à la destruction de nid occasionnée par les travaux.

Malgré l'alerte et le relai effectué auprès des équipes travaux, le nid présent derrière le panneau de signalisation a été détruit au cours de la dépose de ce dernier (dont VNF obligeait le déplacement pour des raisons de sécurité en terme de navigation). Selon les informations transmises par l'équipe sur place, le nid était vraisemblablement vide et cette destruction d'habitat n'aurait pas engendré de mortalité directe du Moineau domestique.

Concernant la passerelle, des consignes ont été transmises, notamment de ne pas en faire usage tant que le nid était fréquenté par le couple de Moineau domestique. Il semblerait que celle-ci ait été utilisée en fin d'été sans qu'elle n'impacte une nidification en cours.

Enfin, les 3 nids présents sous la structure n'ont, semble-t-il, pas été impactés par les travaux.

III.3. Préconisation concernant la poursuite des travaux

La phase n°2 des travaux est prévue en 2023 et concerne la partie inférieure de la structure du pont.

Considérant les enjeux de nidification révélés cette année sous le pont, notamment concernant le Moineau domestique, il est impératif que la structure soit protégée en amont de la phase travaux, afin que cette dernière soit inaccessible aux oiseaux avant et durant la période de nidification. Cette phase de neutralisation des sites de nidification connus est d'autant plus importante que l'espèce semble peu incommodée par les dérangements environnants et pourrait s'installer malgré le début des travaux.

Durant cette deuxième phase, les nichoirs devront être maintenus afin d'offrir des solutions de nidification aux anciens couples nicheurs sur le pont. Un suivi de nidification devra également être réalisé afin d'évaluer la suffisance du dispositif.

CONCLUSION

Au vue de l'occupation des nichoirs au cours de cette saison de nidification 2021 (5 à 6 nichoirs probablement occupés sur les 8 disponibles), il semble que la disponibilité des cavités offertes ait été suffisante. Toutefois, compte-tenu de la nature des travaux prévus en 2023, neutralisant des nids utilisés cette année, cette suffisance sera de nouveau à évaluer en début de saison de nidification. Il est probable que les 8 nichoirs ne suffisent pas à accueillir tous les couples nichant sur le pont habituellement et que le dispositif doive être complété par d'autres nichoirs.

BIBLIOGRAPHIE

EPOB (coord.) 2021. Atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne. Rev. Sci. Bourgogne-Nature Hors-série 15. 542p.

Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Loïs G., Gaudard C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.